

Affaire Vialidad: Cristina Fernández dénonce des violations de procédure



La Havane, 26 sept. (RHC)- «Les garanties d'une procédure régulière ne s'appliquent pas si vous êtes péroniste», a déclaré ce dimanche la vice-présidente argentine, Cristina Fernández, dénonçant la persécution judiciaire dont elle et le mouvement politique qu'elle représente font l'objet.

Dans un film vidéo diffusé sur ses profils de médias sociaux, elle rappelle pour illustrer sa dénonciation, que la procédure engagée contre l'ancien président Fernando de la Rúa (1937-2019) pour la répression brutale des manifestants en 2001, qui a fait 39 morts et des centaines de blessés, a été rejetée.

Les deux autres signataires du décret 1678 du 19 décembre de la même année, qui a déclaré l'état de siège (le chef de cabinet Chrystian Colombo et le ministre de l'intérieur Ramón Mestre) n'ont même pas été inculpés, bien que la constitution établisse la responsabilité conjointe des ministres pour ce qui a été signé, a déclaré Cristina Fernández.

L'ancienne cheffe d'État a dénoncé les irrégularités dans la poursuite des personnes impliquées dans "la violence qui a causé tant de morts sur la Place de Mai et dans le reste du pays, et qui a provoqué

l'effondrement des institutions de la République argentine".

Parmi les juges responsables, elle a mentionné Rodrigo Giménez, qui fait partie du tribunal de la "Affaire Vialidad" et qui a des liens avec le procureur Diego Luciani et l'ancien président Mauricio Macri.

«Les garanties procédurales de ne pas être jugé deux fois pour le même acte, et toutes les autres, ne s'appliquent pas si vous êtes péroniste», a-t-elle dit.

Pour nous, le droit pénal en tant qu'auteur. Pour le reste, même s'il s'agit de crimes contre la vie à quelques mètres de la Casa Rosada, en plein jour et retransmis en direct sur toutes les chaînes de télévision, le libéral, avec toutes les garanties et les principes du procès équitable, a affirmé Fernández.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/300361-affaire-vialidad-cristina-fernandez-denonce-des-violations-de-procedure>



Radio Habana Cuba